

Courrier des lecteurs

Psychanalyse et théologie

Chers amis,

J'ai beaucoup apprécié les deux numéros sur le thème du sacrifice (*Hokhma* n° 39 et 40). Il y a là beaucoup de bonnes choses et de réflexions stimulantes. Personnellement, j'ai été accroché par les articles de Bernard Locoge, et notamment par sa mise en évidence du sens de la croix comme faisant éclater la logique de la peine (cf. *Hokhma* 40 p. 44), tout en y répondant.

J'aimerais toutefois reprendre la question de la critique psychanalytique de la religion que Bernard Locoge (BL) traite dans *Hokhma* 39. Il me semble qu'à cet égard, BL ne va pas assez loin : il limite la critique psychanalytique en tant qu'elle porte sur des moments déviants de la foi et la théologie. Je cite : « Si le rôle de la psychanalyse est précisément de dénoncer de tels excès (auxquels se prêtent aisément certains termes mal compris comme justifié, châtement, colère...), elle se doit de ne pas les confondre avec la véritable doctrine scripturaire et les (inévitables) anthropomorphismes du discours religieux » (*Hokhma* 39, p. 65). En d'autres termes, BL ne reconnaît une pertinence à la critique psychanalytique que pour démasquer les effets pervers du discours théologique.

Or, la critique psychanalytique interroge la fonction que joue le discours théologique au niveau des représentation de Dieu. La critique psychanalytique attaque le discours théologique en tant qu'il conforte l'imaginaire dans ses fantasmes. Dans le cas qui nous intéresse, il s'agit de la fonction du discours sotériologique réduit à sa composante pénalo-sacrificielle. Interrogeant la fonction de ce discours, la critique psychanalytique ne peut s'empêcher de l'interroger lui aussi. C'est trop facile de placer la « véritable doctrine » hors d'atteinte de la critique ; n'est-ce pas justement se réfugier dans l'illusion ?

Toutefois, et là je suis d'accord avec BL, le fait que le discours théologique soit critiquable psychanalytiquement n'implique pas que l'on doive se laisser dicter une herméneutique psychanalytique qui ne soit plus théologique, justement !

Alors, que faire ? Evincer le schème pénal, en démythologisant ? Le réaffirmer en disant qu'il échappe à la critique ? Ces deux réponses me semblent avoir au moins un point commun : refuser ce que la critique psychanalytique montre, à savoir que les notions de sacrifice, de compensation, de colère... charrient des « charges » fantasmatiques, qu'on le veuille ou non. La question est alors de savoir comment on les gère, comment on structure son discours théologique pour lui éviter de séjourner dans l'imaginaire.

La question n'est pas de savoir si le pénal, le sacrificiel, est présent ou

non dans l'Écriture (il faudrait être aveugle pour ne pas le voir !), mais bien de se demander pourquoi et comment il se fait qu'il ait occupé le devant de la scène du discours sotériologique. Car c'est de cela qu'il s'agit : l'hypertrophie du schème pénal dans la théologie depuis Saint Anselme. Il faudrait donc faire ici un détour historique pour établir ce point (d'autres l'ont fait, notamment P. Gisel, « Du Sacrifice », in *Foi et Vie*, LXXXIII, n°4, 1984, pp. 1-45). Mais tout se passe comme si les relations homme-Dieu n'étaient *que* pénales, comme s'il n'existait qu'un problème juridique entre Dieu et l'homme.

On le voit, la critique psychanalytique oblige le discours théologique non pas à se mettre au goût du jour, mais bien à rester théologique, en s'interrogeant sur lui-même et ses conditions d'avenir, son histoire, son enracinement. A cet égard l'article de BL est une contribution en ce sens : il permet de voir comment la Croix fait se rompre la rigidité du schème pénal, et ce de l'intérieur. Toutefois, la question reste : pourquoi cette réduction du sotériologique au pénal ? Est-ce théologiquement juste ? N'y a-t-il pas là une coupure avec le reste de la Christologie ? En effet, réduire le Christ à un « en-soi propitiatoire » (P. Gisel, *art. cit.*), n'est-ce pas faire peu de cas de sa vie avant la Croix ? N'est-ce pas faire de la résurrection quelque chose de secondaire ?

Ces quelques questions, trop succinctement posées, montrent bien de quoi il s'agit : non pas d'absorber la critique psychanalytique dans la théologie ni de rendre nos discours inattaquables, mais bien de reprendre à nouveaux « frais » votre théologie, pour qu'elle cesse de produire ces fruits dont nous rougissons : culpabilité malade, moralisme, sans parler des jeux de pouvoir qu'institue une sotériologie comprise de façon essentiellement pénale et juridique.

Il me semble qu'il y a là la question du principe de réalité dans lequel s'enracine le discours théologique sur Dieu : s'agit-il d'un savoir, d'une spéculation à partir d'une problématique juridique éclairant les rapports homme-Dieu ? Mais dans ce cas, Jésus-Christ ne révèle plus le visage du Père (Mt 11,27), il renforce le fantasme du père tout-puissant, en en devenant une victime. Penser la sotériologie en termes essentiellement pénal, c'est faire du Christ un élément second, instrumental, répondant à une question posée à l'avance. Ce n'est plus faire de la théologie chrétienne mais judiciaire.

Si l'on en reste là, rien n'empêche en effet de « tourner en rond » dans l'imaginaire de nos images fantasmatiques de Dieu. Notre seule planche de salut n'est-elle pas alors d'établir comme principe de réalité « l'attitude historique de Jésus, invoquant Dieu son Père au sein d'une action libérante » (Ch. Duquoc, *Dieu différent*, Paris, Cerf, 1977, p. 105) ?

Ça n'est que dans la vie et la mort de Jésus-Christ, le Fils de Dieu, que se dit la vérité et la réalité de ce que sont le péché et la justice que Dieu veut et exige. Ce sont cette vie et cette mort (envisagées dans la lumière de Pâques) qui révèlent vraiment qui est le Père et quelle est Sa justice : Il est celui qui donne Son Fils pour libérer les hommes ; et c'est l'action libérante du Fils qui va lui valoir ces inimitiés mortelles qui le crucifieront. Par la Résurrection, le Père le justifie et fait ainsi la révélation de la Croix comme la mort qui vainc la mort.

Par la Résurrection, la mort du Fils devient la manifestation éclatante du péché des hommes : Juifs et Romains, tous les hommes rejettent et tuent le Fils qui était venu leur apporter la liberté. Par la Résurrection, Dieu montre le péché

dans toute sa laideur sur la Croix, mais le vainc en même temps. De la sorte, la vie de Jésus et sa mort en Croix ne sont pas séparées. La mort en Croix est l'aboutissement des oppositions suscitées par les ennemis de Jésus. Mais la mort en Croix est aussi l'aboutissement de l'œuvre de celui qui a envoyé Son Fils pour la liberté des hommes.

Il me semble que c'est de cette façon ancrée dans l'action de Jésus-Christ à l'égard des hommes que l'on peut offrir des garde-fous à une théologie tentée par son imaginaire, ou plutôt par l'imaginaire des théologiens !

Jean-Patrice Cornaz
Yens (Suisse)